

Rapport financier

Année 2024

Approuvé par l'Assemblée Générale le 24 mai 2025

SOMMAIRE

Le compte de résultat	3
A. Les produits	3
B. Les charges	5
C. Le résultat	6
D. Les contributions volontaires	6
E . Le bilan, la trésorerie	7
ANNEXES	Q

Le rapport financier de l'arc en ciel est la synthèse de ses documents comptables.

Il a pour objectif de faire preuve d'honnêteté et de transparence dans la comptabilité de l'association, vis-à-vis de ses membres, adhérents, familles bénéficiaires, partenaires et bénévoles.

Il reprend les chiffres significatifs du compte de résultat et du bilan.

Les tableaux chiffrés sont annexés à ce document.

Le compte de résultat

A. Les produits

Pour 2024, les produits sont de 120 267 € (+ 14 %/2023).

Les principales variations proviennent de :

- L'augmentation de 52% des subventions publiques (93 553 € contre 61 554 € en 2023).
 Signature d'un CPOM avec le département de 30 000 € par an pendant 3 ans.
 La subvention CAF est passée de 10 000 € à 20 000 €.
 Subvention de l'Agence Régionale de Santé : 40 000 €
- La diminution de 23% des subventions privées et des dons (13 650 € contre 17 707 €)
 Légère augmentation des cotisations versées par les adhérents (2390 € contre 2175 €).
 Nous avons 104 adhésions dont 4 personnes morales.
- De la forte diminution des prestations de 54 % (4805 € contre 10 478 €).
 L'année 2024 a été marquée par l'accueil de familles en grande difficulté dont les ressources ne permettaient pas le versement de prestations ou se limitaient parfois au versement de la cotisation.

Certaines situations ont nécessité un nombre important de rencontres sans versement en contrepartie.

L'arrivée d'une nouvelle salariée et le détachement de la Présidente sur les temps d'accompagnement, ont nécessité du temps de formation et d'adaptation pour la salariée, non rentabilisés. Les salariées ont de plus, mobilisé beaucoup de temps pour préparer et structurer les ateliers.

Peu de formations effectuées au profit des acteurs de terrain (professionnels).

Faute de temps puis mobilisées sur des groupes de travail concernant la mise en place d'une grille tarifaire d'accompagnement, de nouveaux dossiers n'ont pu être transmis dans les délais à de nouveaux partenaires ou fondations privées, entrainant par voie de conséquence pour l'association, une perte réelle en terme de revenus d'activités.

				Le bilan de votre :
Ressources associatives				
	2024	2023	Évolu	tion
Agence Régionale de la Santé	40 000 €	40 000 €	0 €	0%
Conseil départemental	30 000 €	8 000 €	+22 000 €	+275%
CAF	20 000 €	10 000 €	+10 000 €	+100%
FONJEP	3 554 €	3 554 €	0 €	0%
Subventions publiques	93 554 €	61 554 €	+32 000 €	+52%
CNAM-SFAP	2 938 €	3 998 €	-1 060 €	-26,5%
Fondation de France - Pompes []	0 €	5 000 €	-5 000 €	
Contributions privées	2 938 €	8 998 €	-6 060 €	-67,3%
Dons familles	2 554 €	2 580 €	-26 €	-1%
Dons entreprises & associations	5 900 €	5 000 €	+900 €	+18%
Passenaud	2 258 €	1 129 €	+1 129 €	+100%
Dons	10 712 €	8 709 €	+2 003 €	+23%
Cotisations adhérents	2 390 €	2 175 €	+215€	+9,9%
Total ressources associatives	109 593 €	81 436 €	+28 157 €	+34,6%
Bénévolat	110 000 €	131 000 €	-21 000 €	-16%
Mise à disposition des locaux	17 375 €	12 480 €	+4 895 €	+39,2%

Chiffre d'affaires	5 558 €	11 176€	-50,3%
Ventes de marchandises	753 €	698€	+7,9%
Prestations de services	4 805 €	10 478 €	-54,1%
Chiffre d'affaires	2024	2023	Évolution

B. Les charges

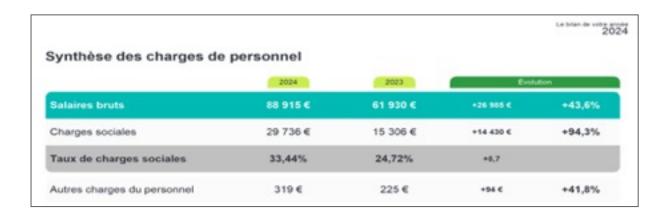
Les charges d'exploitation sont de 144 796 € contre 102 549 € (+41 %/2023)

On y retrouve notamment:

- Les charges de fonctionnement 21 601 € contre (23 107 € en 2023 (-6%))
 - Moins de frais de formation
 - Plus de frais d'analyse de la pratique et de supervision



- Les frais de personnel : 118 970 € (77 462 € en 2023 (+54%)
 - Cette augmentation est due à l'embauche d'une intervenante spécialisée deuil à compter du 02/04/2024



C. Le résultat

Pour cet exercice, le résultat est une perte de 25 628.81 €.

Il est à noter que les charges calculées que sont les amortissements sont de 2 139 €.

Soldes intermédiaires de	gestion			
	2024	2023	Evolution	
Ressources associatives	109 593 €	81 436 €	+28 157 €	+34,6%
Chiffre d'affaires	5 558 €	11 176 €	-6 618 €	-50,3%
Total ressources	115 151 €	92 612 €	+22 539 €	+24,3%
Ventes de marchandises	-263 €	-143 €	-120 €	-83,9%
Charges de fonctionnement	-21 601 €	-23 107 €	+1 506 €	+6,5%
Impots et taxes	-1 761 €	-777 €	-984 €	-126,6%
Charges de personnel	-118 970 €	-77 462 €	-41 508 €	-53,6%
Autres charges d'exploitation	-63 €	-25 €	-38 €	-152%
Aides financières	0 €	-200 €	+200 €	
Dotations aux amortissements	-2 139 €	-835 €	-1 304 €	-156,2%
Transfert de charges	3 911 €	5 188 €	-1 277 €	-24,6%
Autres produits d'exploitation	8 €	29 €	-21 €	-72,4%
Résultat d'exploitation	-25 726 €	-4 721 €	-21 005 €	-444,9%
Résultat financier	1 046 €	1 141 €	-95 €	-8,3%
Résultat exceptionnel	-949 €	2 819 €	-3 768 €	

D. Les contributions volontaires

Il s'agit du bénévolat et de la mise à disposition gratuite des locaux et des entretiens et fongibles par la ville du Mans.

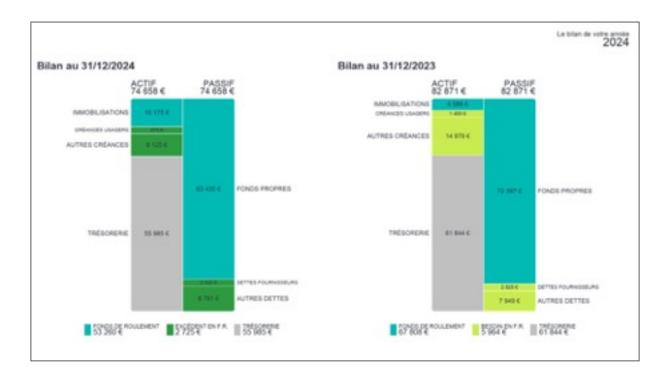
En effet, il convient de souligner :

- Le soutien de la ville du Mans qui met à disposition la Maison et prend à sa charge les frais des fluides et d'entretien des espaces verts. Le montant a été estimé par le service foncier de la mairie à 17 375 €.
 - Cette évaluation ne modifie en rien le résultat de l'association. C'est une estimation du coût qu'il faudrait envisager sans bénévolat. L'engagement des bénévoles qui représente 1.6 ETP (Equivalent Temps Plein) signifie qu'il faudrait plus d'une salariée et demi à temps plein pour assurer l'activité de l'association, sans leur contribution. L'engagement des bénévoles représente un montant total de 110 000 € (contre 131 000 € en 2023). L'évaluation tient compte de la nature des interventions.

Dans cette évaluation ne rentrent pas en compte les mises à disposition gratuites de cette salle par l'UDAF pour les formations, rencontres des familles, Assemblées générales ...

E. Le bilan, la trésorerie

Le bilan est la représentation à l'actif des emplois (patrimoine) et au passif des ressources financières de l'association.



Les fonds propres associatifs représentent 85% du total de bilan contre 88 % en 2023. L'actif de l'association est composé essentiellement de trésorerie et de créances.

Variation de la trésorerie



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 1er janvier au 31 décembre 2024

Il est à noter qu'en juillet 2024, nous avons eu recours à un contrat d'apport (soutien financier de 22 000 € de France Active).

Le remboursement se fera à partir de mars 2025 sur 3 ans ½.

La trésorerie disponible à la clôture est de 56 000 €

Conclusion

Il s'agit d'une année particulière et vous l'avez compris aussi bien par le rapport d'activité que par ce rapport financier. Ceux-ci vous ont permis de comprendre les raisons de ce résultat déficitaire. Malgré tout, les charges de fonctionnement ont été maitrisées. La trésorerie reste saine.

Rédigé par Chantal GAY Trésorière de l'arc en ciel

ANNEXES

		Compte	de résultat		
CHARGES	Année 2024	Année 2023	PRODUITS	Année 2024	Année 2023
Achat marchandises et fournitures diverses	2 237,10 €	2 337,07 €	Ventes de Prestations services et marchand	7 815,86 €	12 305,19 €
Services extérieurs et autres services extérieurs (Intervenants)	19 626,49 €	20 913,55 €	Subventions de fonctionnement	93 553,50 €	61 553,50 €
Autres services extérieurs			Contributions financières autres organismes	11 399,68 €	16 578,00 €
impôts et taxes	1 761,03 €	776,67 €	Cotisations	2 390,00 €	2 175,00 €
Charges de personnel	118 969,66 €	77 461,55 €	Autres produits		28,64 €
Charges de gestion	62,54 €	224,84 €	Produits financiers	1 046,28 €	1 141,29 €
Dotation aux amortissements	2 138,85 €	835,00 €	Produits exeptionnels (partenaires privés)	151,00 €	6 650,50 €
Autres charges (engagements à réaliser)		8	Report sur exercice antérieurdes ressources non utilisées		
		8	Transfert de charges (OPCA et ASP)	3 910,64 €	5 187,61 €
Charges Exceptionnelles	1 100,10 €	3 831,31 €	Utilisation des fonds dédiés		
TOTAL des charges	145 895,77 €	106 379,99 €	TOTAL des produits	120 266,96 €	105 619,73 €
Résultat de l'exercice			Perte de l'exercice	25 628,81 €	760,26 €
TOTAL GLOBAL	145 895,77 €	106 379,99 €	TOTAL GLOBAL 145 895,77 € 1		94 646,00 €
Contributions volontaires			Contributions volontaires		
Locaux VIIIe du Mans (valeur locative)	12 707,00 €	12 707,00 €	Locaux Ville du Mans (valeur locative) 12 707,00 €		12 707,00 €
Fluides VIIIe du Mans (eau-gaz-élécticité)	4 895,06 €		Fluides VIIIe du Mans (eau-gaz-élécticité)	4 895,06 €	
Travaux			Travaux		
Evaluation du temps bénévole (*)	110 000,00 €	144 765,00 €	Evaluation du temps bénévole (*)	110 000,00 €	144 765,00 €
TOTAL Contributions	157 472,00 €	157 472,00 €	TOTAL Contributions	157 472,00 €	157 472,00 €
TOTAL GENERAL	303 367,77 €	263 851,99 €	TOTAL GENERAL	303 367,77 €	252 118,00 €

Bilan de l'Arc-en-ciel

ACTIF	Année 2024	Année 2023	PASSIF	Année 2024	Année 2023
			Fonds associatifs	61 729,88 €	62 490,14 €
2			Fonds associatifs avec droit de reprise	27 333,44 €	10 666,72 €
Immobilisations	24 855,18 €	22 033,98 €	Résultat de l'exercice	25 628,81 €	760,26 €
Amortissements	14680,41	17445,46	Subventions investissement		
			Report à nouveau		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 174,77 €	4 588,52 €	TOTAL CAPITAUX PROPRES	63 434,51 €	72 396,60 €
CREANCES	372.8	1459.1	Fonds dédiés		
Produits à recevoir	7 777,31 €	14 384,85 €	TOTAL FONDS DEDIES		
Charges constatées d'avance	348,00 €	593,90 €	Dettes Etablissements bancaires		187,63 €
TOTAL CREANCES	8 498,11 €	24 959,00 €	Charges à payer s/exploitation	2 511,00 €	2 372,30 €
9			Dettes sociales	8 712,00 €	7 914,00 €
Disponibilités	55 984,63 €	61 844,16 €	Dettes sur immobilisations		0,00 €
TOTAL DISPONIBILITES	55 984,63 €	61 844,16 €	TOTAL DETTES	11 223,00 €	8 101,63 €
TOTAL ACTIF	74 657,51 €	103 746,00 €	TOTAL PASSIF	74 657,51 €	103 746,00 €